



## Conseil économique et social

Distr. générale  
10 avril 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Point 5 de l'ordre du jour

**Suite donnée aux résolutions et décisions  
du Conseil économique et social**

### **Assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable : enseignements tirés de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en ce qui concerne l'égalité des sexes et promotion d'un changement en profondeur**

#### **Résumé de la Présidente**

1. Le 19 mars 2015, la Commission de la condition de la femme a organisé une table ronde interactive sur le thème « Assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable : enseignements tirés de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en ce qui concerne l'égalité des sexes et promotion d'un changement en profondeur ». La réunion était présidée par le Vice-Président de la Commission, Mohamed El Bahi (Soudan), et animée par la Chargée de recherche principale de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social et ancienne Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, Magdalena Sepúlveda Carmona. Les intervenants étaient les suivants : Gita Sen, ancienne professeure de politique publique à l'Indian Institute of Management de Bangalore et professeure adjointe spécialiste des questions de santé et de population de l'Université Harvard; Noelene Nabulivou (Îles Fidji), représentante de Diverse Voices and Action for Equality et membre de Development Alternatives With Women for a New Era; Irène Esambo (République démocratique du Congo), Présidente du Centre d'études sur la justice et la résolution 1325; John Hendra, Coordonnateur principal des mesures prises pour assurer l'aptitude du système des Nations Unies à s'acquitter de ses fonctions dans le cadre du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Ont notamment participé à la table ronde les représentants de 17 États Membres, d'un groupe régional et de deux organisations de la société civile. La Sous-Secrétaire générale et Directrice



exécutive adjointe de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Lakshmi Puri, a conclu par des observations de clôture.

2. Les participants ont étudié les enseignements tirés de la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement sous l'angle de la problématique hommes-femmes et défini les priorités à privilégier pour assurer la réalisation effective des futurs objectifs du développement durable en faveur des femmes et des filles.

### **L'égalité des sexes, priorité centrale des objectifs du développement durable**

3. Les débats ont confirmé que l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les droits fondamentaux des femmes et des filles devaient être au cœur des futurs objectifs du développement durable. Les participants ont estimé qu'il fallait établir un objectif spécifique relatif à l'égalité hommes-femmes couvrant un champ plus vaste que celui des objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, de nombreux participants ont souligné la nécessité d'atteindre les objectifs non encore réalisés dans des domaines tels que la mortalité maternelle, l'accès à la planification familiale, la participation politique des femmes, l'eau et l'assainissement, l'éradication de la pauvreté, l'accès à un travail décent et à une éducation de qualité pour tous. En ce qui concerne les perspectives d'avenir, des intervenants ont estimé que les objectifs du développement durable devraient avoir une vision plus globale de l'égalité des sexes, à l'image du cinquième objectif proposé par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement durable (réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles).

4. Les participants ont souligné que, pour réaliser le développement durable et les droits de l'homme pour tous, il fallait prendre en compte les trois dimensions (économique, sociale et environnementale) des inégalités de sexe et veiller à ce qu'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes soit systématiquement incluse dans les objectifs, cibles et indicateurs de manière à garantir une intégration plus générale de la problématique hommes-femmes.

5. Les participants ont affirmé que le futur programme de développement doit aller au-delà du simple examen des moyennes nationales pour que les objectifs et les cibles s'appliquent aussi aux femmes et aux filles victimes de formes de discrimination multiples et croisées.

6. Plusieurs participants ont été d'avis que la défense de tous les droits de l'homme devait être au cœur de la réalisation des objectifs du développement durable et ont souligné la nécessité de s'aligner et de s'appuyer sur les cadres existants, comme la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Déclaration et le Programme d'action de Beijing.

### **Établir à titre prioritaire des mécanismes de contrôle et de responsabilité plus rigoureux**

7. Les participants ont souligné qu'il fallait mettre en place des mécanismes de contrôle et de responsabilité plus rigoureux pour que les engagements mondiaux concernant les femmes et les filles soient tenus dans le contexte de l'après-2015. Un accent particulier a été mis sur les dispositifs garantissant l'intégration systématique de la problématique hommes-femmes dans l'ensemble des politiques et des

programmes. Le contrôle parlementaire, les mécanismes d'examen collégial, les groupes de travail interministériels et des systèmes rigoureux de rapports nationaux ont notamment été cités comme autant d'exemples de systèmes de responsabilité et de mécanismes de contrôle efficaces. Les participants ont également recommandé que les organes conventionnels des droits de l'homme et des mécanismes tels que le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et le Groupe de travail sur l'Examen périodique universel soient utilisés plus efficacement dans le travail de contrôle.

8. Le manque de données de qualité ventilées par sexe et de statistiques sur les femmes a été cité comme un obstacle important entravant le bon suivi des progrès accomplis vers l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et le respect des droits fondamentaux des femmes et des filles. L'une des pistes suggérées a été d'investir dans le renforcement des capacités statistiques de manière à pouvoir mesurer et comprendre les inégalités de sexe dans toutes leurs dimensions et d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation de tous les objectifs du développement durable pour les femmes et les filles. La nécessité de ventiler les données selon des indicateurs multiples pour suivre les progrès des groupes de femmes et de filles les plus marginalisés a été mentionnée.

9. Les participants ont reconnu le rôle que joue le système des Nations Unies pour aider tous les pays à atteindre les objectifs du développement durable concernant les femmes et les filles et lui ont demandé d'appuyer les efforts nationaux de planification et d'établissement de rapports sur la réalisation des objectifs, et de favoriser les partenariats.

10. Les participants ont réaffirmé le rôle capital joué par les organisations de femmes de la société civile pour soulever des questions spécifiques aux femmes et suivre la mise en œuvre des politiques et programmes. Plusieurs participants ont estimé qu'il fallait accorder davantage d'espace, de ressources et de soutien à ces organisations.

### **Investissements nécessaires pour égaler l'ambition du futur programme de développement**

11. Le manque de ressources pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement concernant les femmes et les filles a été considéré comme un obstacle majeur. Des exemples de sous-financement des lois, politiques, plans d'action nationaux pour l'égalité des sexes et des mécanismes nationaux de promotion de l'égalité des sexes ont été cités. Les participants ont également noté les faibles moyens alloués à des secteurs tels que la protection sociale, la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement.

12. La nécessité d'investir davantage dans la promotion de l'égalité des sexes a été qualifiée de première priorité pour la réalisation effective des objectifs du développement durable. Les participants ont été d'avis que le futur programme de développement exigera la mobilisation de ressources nationales pour augmenter la dotation des programmes d'action pour les femmes dans tous les secteurs des budgets nationaux et accroître l'aide publique au développement dans ce domaine. L'importance de la coopération Sud-Sud a également été soulignée.

13. Les participants ont également mentionné la nécessité de mieux aligner les politiques macroéconomiques et les résultats en matière d'égalité des sexes et de

développement durable. Ils ont demandé que les politiques élargissent l'espace budgétaire afin d'augmenter l'investissement dans l'égalité des sexes. La planification et la budgétisation tenant compte des besoins des femmes a été considérée comme une stratégie efficace de suivi et de transparence de l'investissement dans l'égalité des sexes.

#### **Nécessité de créer un environnement propice à l'égalité des sexes**

14. Les participants ont souligné que la création d'un environnement propice à l'égalité des sexes devait être une priorité pour que les objectifs du développement durable concernant les femmes et les filles soient véritablement atteints. Soulignant les effets négatifs de la crise financière récente sur la réalisation des objectifs du Millénaire concernant les femmes et les filles, ils ont préconisé une architecture économique mondiale, y compris un régime commercial et financier international juste et équitable qui permettrait à tous les pays de réaliser l'égalité entre les sexes et d'obtenir des résultats de développement durable. Ils ont indiqué que la problématique hommes-femmes devait être intégrée dans les engagements futurs autour des partenariats mondiaux, des transferts de technologie et du renforcement des capacités.

15. Mention a été faite des défis présents et futurs des changements climatiques, en particulier pour les femmes et les filles les plus marginalisées. À cet égard, plusieurs participants ont souligné qu'il était primordial que le nouvel accord sur le climat prenne véritablement en considération la question de l'égalité des sexes. L'intégration des trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable a également été jugée prioritaire.

16. Les difficultés particulières rencontrées par les pays touchés par un conflit pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement concernant les femmes et les filles ont été mentionnées. À cet égard, les participants ont proposé que la réalisation des futurs objectifs du développement durable soit alignée sur les grands engagements mondiaux pour les femmes, la paix et la sécurité, notamment la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.